Dossier SPF / SPF-E
GT du 20 juin 2022

Quand le Président du GT fait son cinéma

Ce Groupe de travail (GT) présidé par Olivier Touvenin, chef de bureau GF, devait s'articuler autour de 5 fiches traitant :

- des Services d'Appui à la Publicité Foncière (SAPF), de l'enregistrement et du Service National de l'Enregistrement (SNE),
- des fusions des Services de Publicité Foncière (SPF),
- de l'Accès des Notaires au Fichier immobilier (ANF)
- et de la formation,

..... bref au programme les mêmes fiches et dans le même ordre que celles présentées lors du dernier GT en juin 2021.

***FO* DGFiP** a rappelé son opposition au Nouveau Réseau de Proximité et ses relocalisations, tout comme la variable d'ajustement que sont les suppressions d'emplois pour ce qui nous concerne ce GT, au sein des SPF, SPF-E et services de l'enregistrement.

Suppressions d'emplois, fermetures, fusions tout au au nom d'une prétendue efficacité ! Sans oublier la généralisation d'ANF qui n'est qu'un énième abandon de nos missions au prix d'une externalisation forcée !

***FO* DGFiP** a insisté sur le fait que la direction générale utilise encore et toujours les résultats, même lorsqu'il sont négatifs au regard des fiches fournies à l'appui du GT de juin 2021 et celles du jour, pour encore plus rationaliser alors même qu'aujourd'hui se paie les conséquences d'un manque cruel d'effectif et de départs en retraite d'agents expérimentés non remplacés.

Comment peut-on se féliciter d'une destruction complète du réseau de la publicité foncière et de l'enregistrement, en passant de 354 SPF ou SPFE à 122 entre 2018 et 2022?

Ça ne saurait répondre aux besoins d'un réel service public de proximité et à l'amélioration des conditions de vie au travail des agents tant vantée par la DGFIP ?

En réponse aux liminaires des organisations syndicales, le chef de bureau a « eu l'impression d'être « Conan le destructeur sans les muscles » et que nos remontées de terrain relevaient d'« Apocalypse now mais sans napalm », réfutant ainsi la réalité vécue par les agents aujourd'hui affectés dans les services relocalisés ou fusionnés en charge de la publicité foncière et de l'enregistrement.

Encore pire celui-ci, méprisant, a osé qualifier nos propos de « tout ce qui est excessif est insignifiant » remettant en cause la légitimité même des représentants des personnels.

Il a même qualifié ses réponses de non hérétiques, estimant que les agents « expérimentés » de la publicité foncière, vivent sur des acquis et ne supportent pas les réformes, ces mêmes agents pourtant indispensables au tutorat et aux services en pleine transformation.

Pour le dire comme Camus : « Le mépris des hommes est souvent la marque d'un coeur vulgaire. »

Après une suspension de séance, toutes les organisations syndicales ont décidé de quitter le GT.

Rédigé par Jean-Philippe CAMPAGNE – Denis CAPDEVIOLLE https://www.fo-dgfip-sd.fr/040/
FO DGFIP 40 : 23 rue Armand Dulamon BP 309 40011 Mont de Marsan cedex